



## **AUTORISATION DE CONDUITE DE CHARIOTS AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE**

### **Objectifs**

- Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteur de chariot automoteur à conducteur porté tant sur le plan théorique que pratique

### **Durée et lieu de formation**

- 2 jours

### **Public concerné**

- Toute personne peu ou pas expérimentée appelée à conduire des chariots automoteurs à conducteur porté et présentant les aptitudes médicales requises

le 1/03/2009